



Commune de Keffenach



ABC

Atlas de la

BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Lexique



Avifaune

Faune aviaire, soit, l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique.

Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Hygrophile

Un organisme hygrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Malacofaune

Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mustelidés

Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

Rhizome

Tiges souterraines vivaces des plantes, horizontales à la surface du sol. Il peut constituer un organe de réserves et peut produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

Ripisylve

Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

Odonates

Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Orthoptères

Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Planorbe

Mollusque gastéropode pulmoné d'eau douce avec une coquille aplatie, escargot de la famille des Planorbidés.

Edito

Préserver le vivant dans chaque commune ! Connaître la biodiversité pour mieux la préserver.

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé le projet "Atlas de la Biodiversité Communale" pour mieux connaître la biodiversité locale. Pendant plus de 3 ans, des experts ont cartographié les milieux naturels et inventorié les espèces animales et végétales dans 21 communes des Vosges du Nord.

Aujourd'hui, je suis heureuse de vous présenter cette synthèse qui vous permettra de mieux comprendre la richesse de votre patrimoine naturel local en quelques pages. Ce document souligne aussi la fragilité de certaines espèces et habitats que nous devons protéger ensemble. Nos paysages changent rapidement, le climat se dérègle et la biodiversité décline partout dans le monde. Plus de 40 000 espèces sont menacées, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La France est l'un des 10 pays avec le plus grand nombre d'espèces menacées : 1 983 espèces en danger y vivent, dont 1 oiseau sur 3, 1 amphibien sur 4, 1 poisson sur 5 et 1 mammifère sur 7.



©PNRVN

Les Atlas de la Biodiversité Communale visent à nous sensibiliser à notre biodiversité locale et à fournir des données récentes pour mieux décider. Ces nouvelles connaissances doivent être utilisées pour intégrer la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux.

Ce document marque la fin d'une étape et le début d'une nouvelle aventure collective. Nous voulons aider les communes à agir en définissant un programme citoyen pour préserver la biodiversité et les paysages. La méthode est simple : constituer un groupe de citoyens motivés et identifier ensemble quelques projets concrets de préservation ou de restauration, de la biodiversité. Les actions possibles sont nombreuses : maîtrise foncière, gestion écologique des espaces verts, plantations de haies ou de vergers, restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc sont à votre disposition pour discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre et vous aider à trouver des financements.

La mobilisation des habitants est essentielle. Leur participation active et les idées de tous sont cruciales pour protéger notre environnement. Ensemble, nous pouvons faire une différence concrète et durable.

Rejoignez-nous pour préserver et améliorer notre patrimoine naturel commun. Chaque geste compte !

*Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
Présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord*



©N. De.Faveri

Comité de rédaction

Sébastien Morelle, Lucie Canut et Léa Mengus
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

Partenaires & prestataires

La région Grand Est
L'Office français de la biodiversité
L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2022
Photographie de couverture : E. Wilhelmy

Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC

Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale
+33(0)6 28 10 32 84
l.mengus@parc-vosges-nord.fr

Informations générales



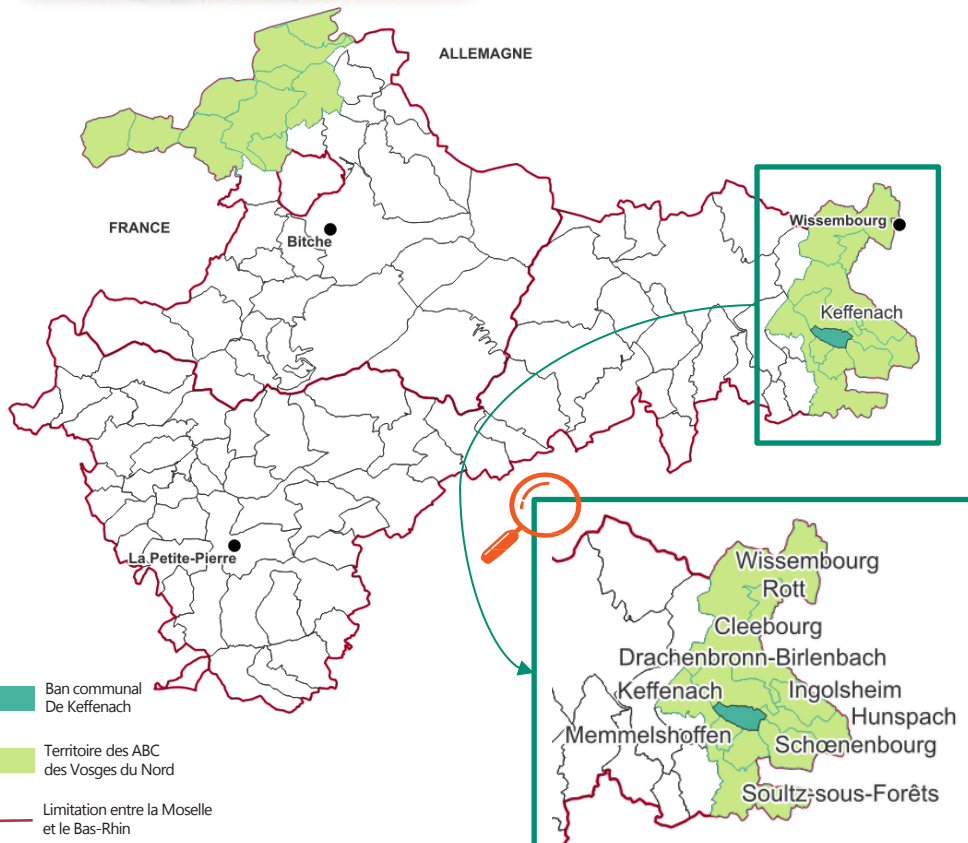
COMMUNE DE KEFFENACH

📍 67104 / BAS-RHIN

📏 SURFACE / 239 HECTARES

👤 204 HABITANTS

©Commune.Keffenach



ABC INFOS GÉNÉRALES

Ensemble des données analysées pour les ABC

→ depuis 1900 : 51 724

→ de 2018 à 2020 : 34 258

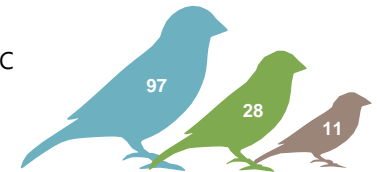
Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

- Territoire ABC depuis 1900
- Territoire ABC sur période 2018-2020
- Territoire ABC Alsace sur période 2018-2020
- Territoire ABC Moselle sur période 2018-2020
- Commune sur période 2018-2020



Progression de la connaissance

- Espèces non mentionnées sur la commune avant les ABC
- Espèces déjà connues et ré-observées
- Espèces observées par le passé mais non retrouvées



Nombre de données produites de 2018 à 2020 :

457 données

Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) :

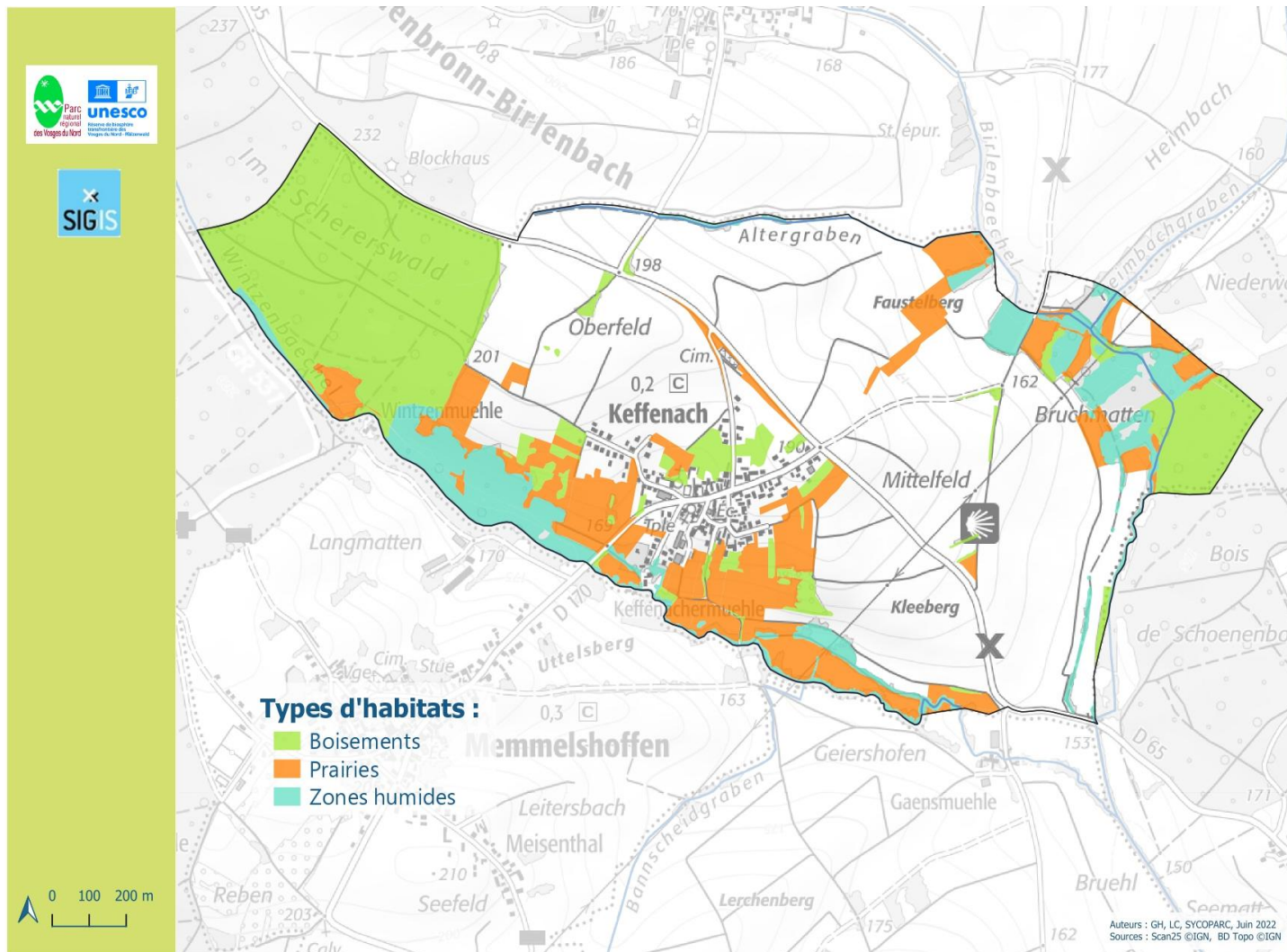
64 données

Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

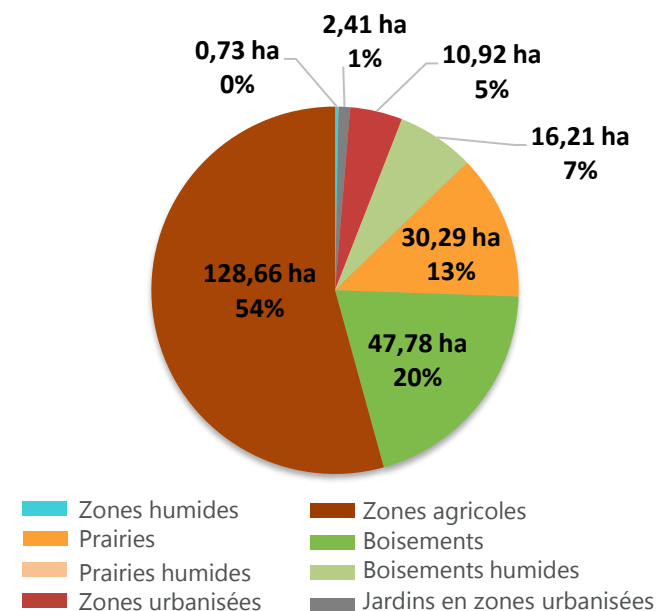
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

Occupation du sol et habitats naturels

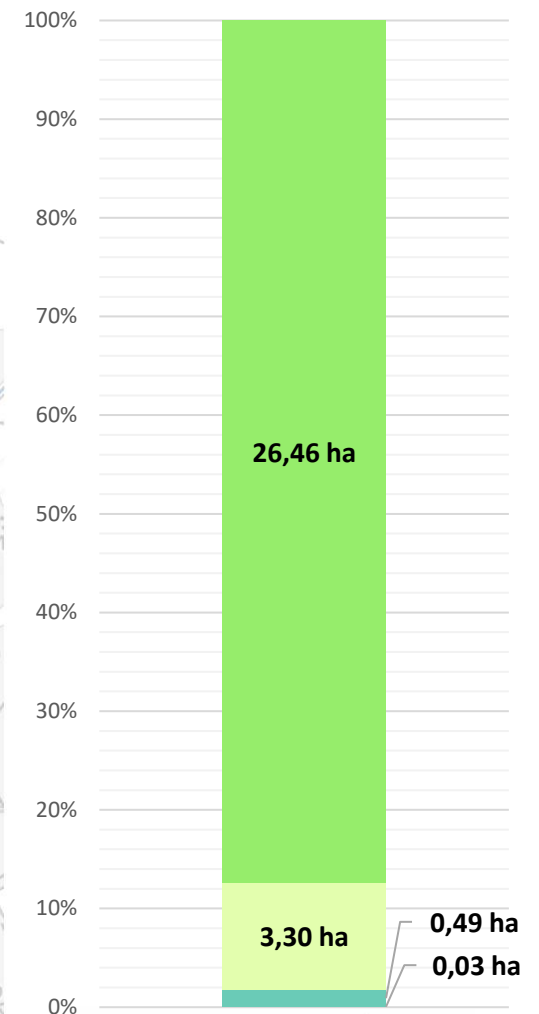
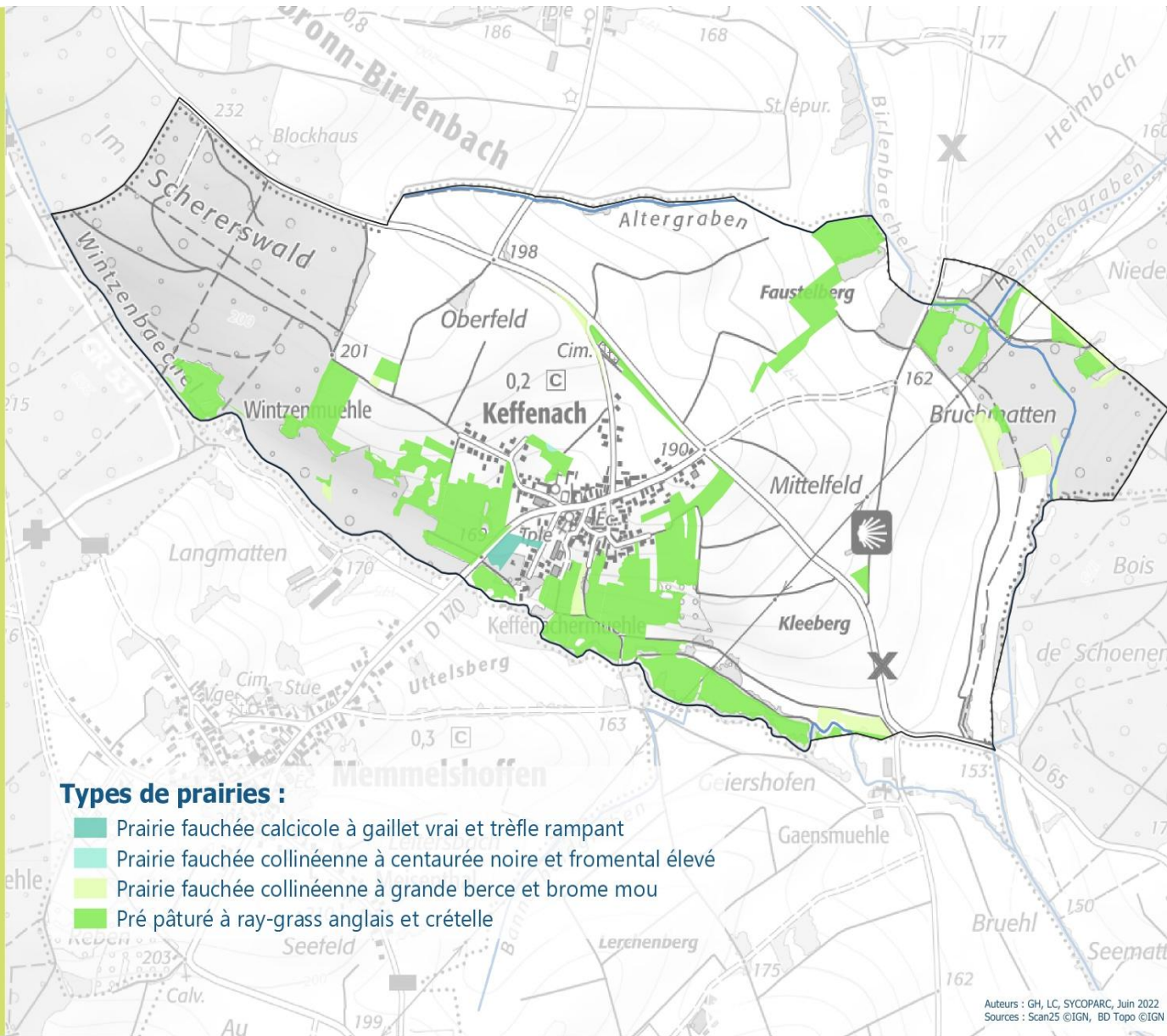
Les habitats naturels de KEFFENACH



OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE KEFFENACH

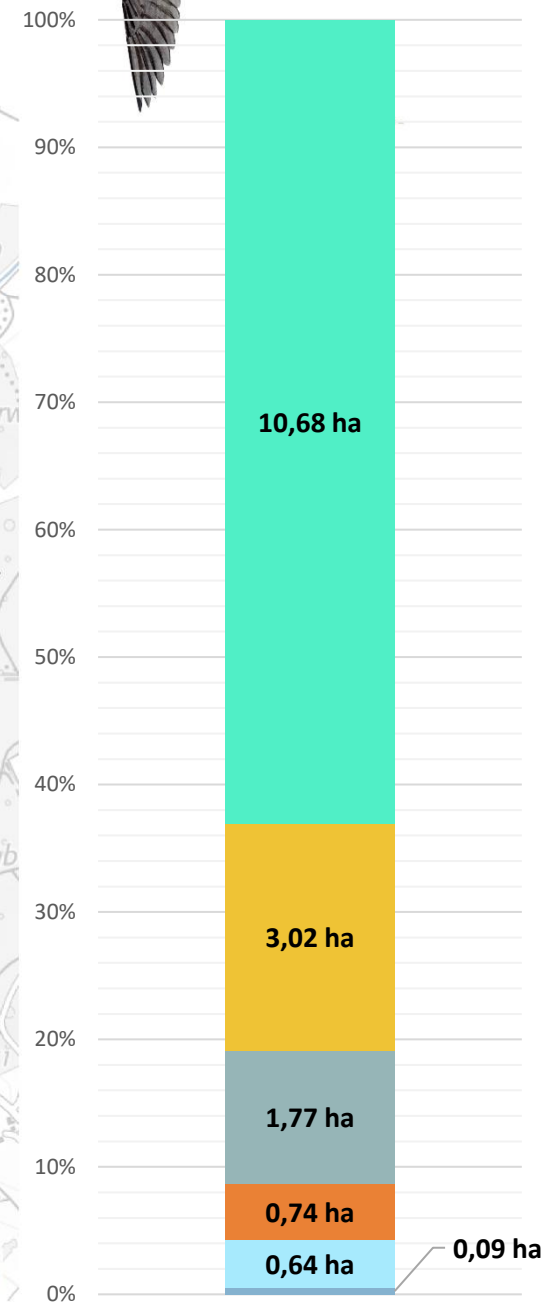
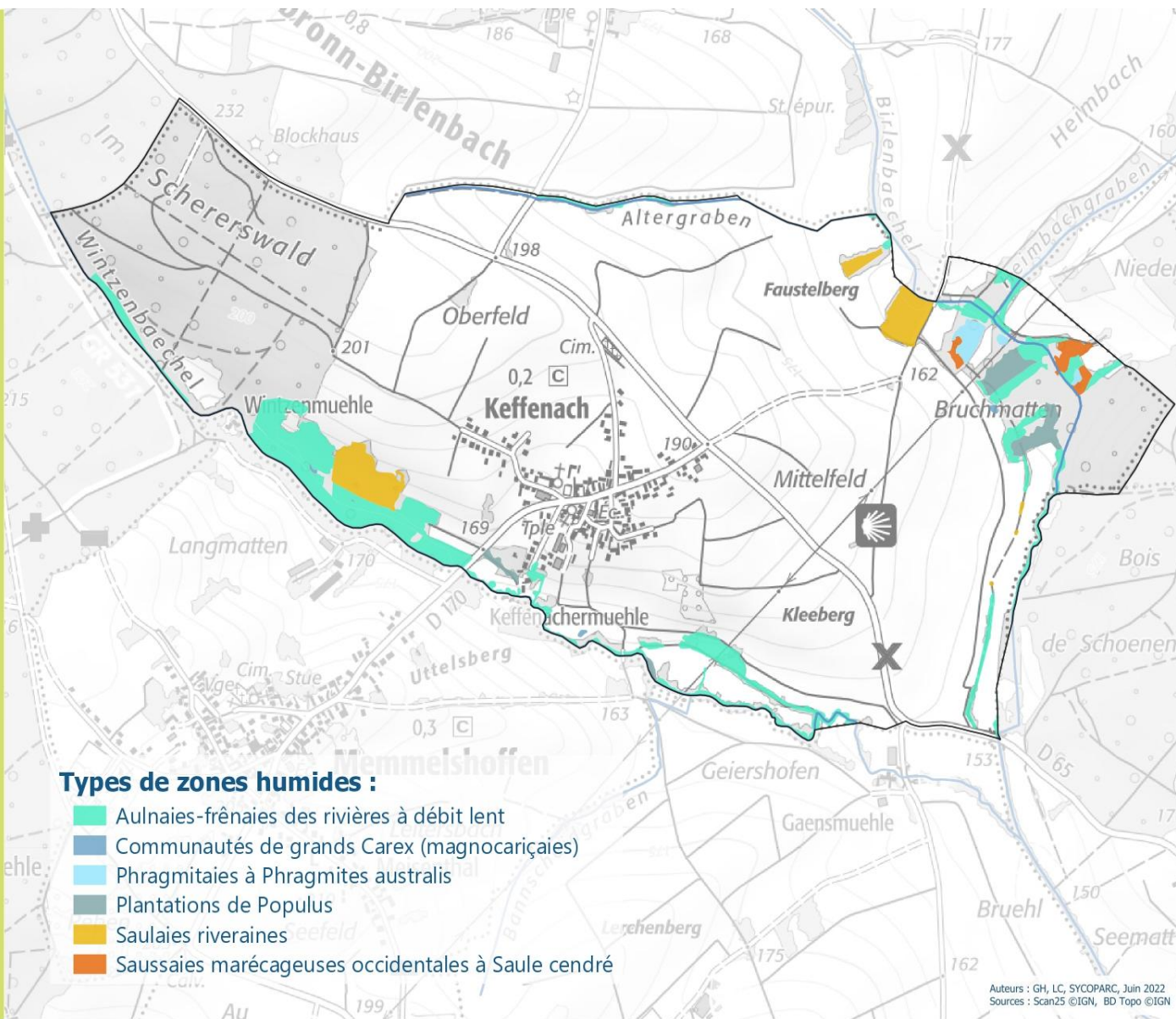


Les prairies de KEFFENACH



©N. De Favari

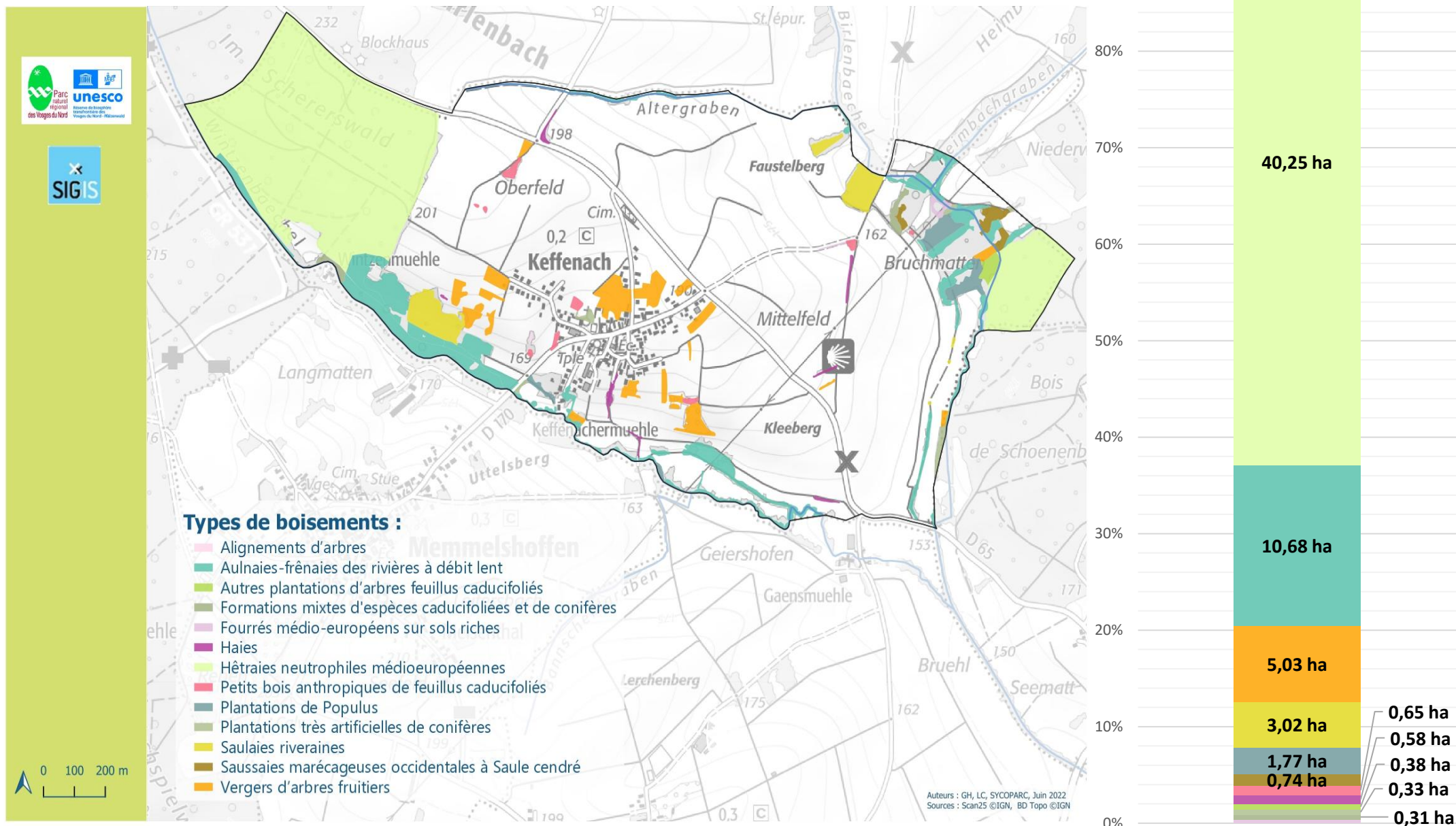
Les zones humides de KEFFENACH



Auteurs : GH, LC, SYCOPARC, Juin 2022
Sources : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN



Les boisements de KEFFENACH



Synthèse des habitats naturels d'intérêts

La commune de Keffenach s'établit sur les contreforts du piémont des Vosges, au pied du massif du Hochwald entre Haguenau et Wissembourg. Le développement de la commune s'est fait à proximité du ruisseau du Wintzenbaechel.

Le ban de la commune de Keffenach couvre plus de 230 ha et présente une homogénéité de paysages composés de forêts, de prairies et de cultures annuelles. Les surfaces agricoles sont majoritaires et couvrent près de 129 ha.

Les peuplements forestiers sont classiquement structurés par le hêtre, qui est l'essence dominante des Vosges du Nord. La hêtraie neutrophile se développe sur environ 40 ha.

On observe une très faible représentativité des prairies fauchées qui couvraient environ 3 hectares en 2019. La diversité floristique de ces prairies est faible, signe d'une intensification des pratiques (fauches précoces et/ou répétées, et fertilisation importante).

Les habitats naturels humides sont plus importants (une quinzaine d'ha) et principalement localisés en bordures immédiates des cours d'eau. Il s'agit essentiellement d'aulnaies-frênaies alluviales et de cariçaies, qu'il convient de préserver en priorité. Les aulnaies riveraines des ruisseaux constituent des zones tampons, qu'il est très important de maintenir afin de préserver les milieux et les espèces aquatiques (ombrage, filtration des nutriments, dépôt de bois mort permettant d'alimenter les invertébrés aquatiques décomposeurs, les racines fournissant des abris pour les poissons...).

Les vergers occupent une surface d'environ 5 hectares et sont organisés autour du village. Cette ceinture de vergers abrite la chouette Chevêche d'Athéna et quelques autres espèces cavernicoles, grâce à l'existence de vieux arbres creux et de quelques arbres morts.



Champs et vergers entourant le village



©PNRVN

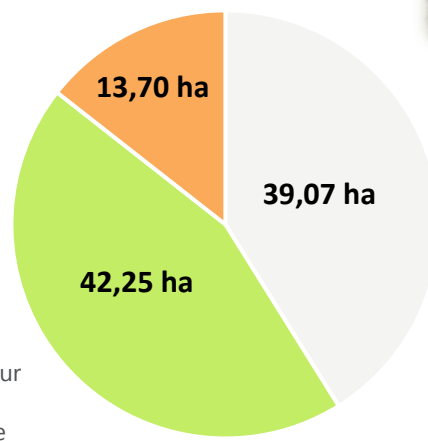
ABC INFOS GÉNÉRALES 

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).

ENJEUX HABITATS NATURELS



- Enjeu majeur
- Enjeu fort
- Enjeu faible



©N. De Faveri

Quelques éléments sur la flore *

Les prairies de Keffenach sont très peu fleuries et aucune flore remarquable n'a été inventoriée lors de cette démarche.

Relevés botaniques et espèces par milieux :

La commune a fait l'objet de 6 relevés phytosociologiques au cours de l'étude ABC. Ceux-ci ont été intégralement réalisés dans les habitats prairiaux.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieux		Nombre d'espèces présentes dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	6	44
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :



©N. De Faveri



©N. De Faveri

ABC INFOS GÉNÉRALES 

205 relevés phyto
 → 119 en Moselle
 → 86 en Bas-Rhin
 29 espèces remarquables identifiées

Détail des espèces par groupe :  Total général  Total Alsace  Total Moselle  Total Commune

Synthèse de la faune

GRUPE AMPHIBIENS



Zoom sur la Salamandre tachetée

Cette espèce d'amphibien à la particularité d'être ovovivipare : elle s'accouple hors de l'eau, les œufs éclosent dans les voies génitales de la femelle, les larves sont déposées dans les ruisseaux et les sources à la fin de la phase embryonnaire. Les jeunes commencent leur vie terrestre 3 à 4 mois plus tard.

On la rencontre principalement dans les milieux humides. Elle se défend des prédateurs en sécrétant une neurotoxine, le salamandarin, et lorsqu'elle a perdu ou blessé un de ses membres, elle est en capacité de le régénérer assez vite.

Zoom sur la Grenouille rousse

La Grenouille rousse (*Rana temporaria*) est une espèce de grenouille brune commune. Les Vosges du Nord constituent un secteur très favorable à sa reproduction grâce à la diversité des zones humides présentes. À partir de fin février, les premiers individus sortent d'hibernation pour rejoindre les sites de reproduction où elle pond des milliers d'œufs sous forme d'amas gélatineux avant de retourner en forêt quelques semaines plus tard. C'est l'un des amphibiens les plus précoces avec le Crapaud commun. Des hécatombes d'amphibiens sont observées sur certaines portions de route au cours de ces migrations.

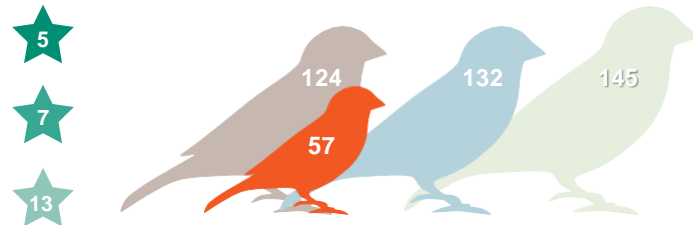


©iNaturalist



© B. hart

GRUPE OISEAUX



Zoom sur la Pie-grièche écorcheur

Espèce la plus commune de pie-grièche, vous ne la verrez qu'à partir du mois de mai, car c'est une espèce migratrice.

Deux conditions sont nécessaires pour qu'elle puisse s'installer : la présence de buissons ou d'arbustes touffus et en général épineux pour y cacher son nid et un environnement présentant une mosaïque de milieux ouverts riches en insectes afin qu'elle puisse y chasser (pelouses, prairies, marais).



©C. Stenger

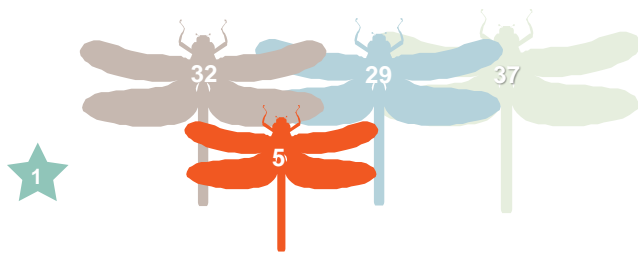
Zoom sur l'Hypolaïs ictérine

L'hypolaïs ictérine est un petit passereau mesurant environ 13,5 à 14 cm de longueur. Elle arbore un plumage jaune sur les parties inférieures et brun-vert sur les parties supérieures, avec un bec long et bicolore. Elle a un chant bien distinctif. Cet oiseau migrateur rare en France, se reproduit en Europe et migre en Afrique pour l'hivernage. Elle préfère les zones avec une végétation dense et variée, telles que les forêts, les haies et les jardins arborés. Son alimentation se compose principalement d'insectes et de baies, qu'elle prélève dans le feuillage.



©iNaturalist

GROUPE ODONATES



 **Zoom sur le Cordulégastre anelé**

On reconnaît cette espèce à son thorax rayé de noir et de jaune, ainsi qu'à ses grands yeux verts. Il s'agit d'une grande libellule facilement observable le long des petits ruisseaux forestiers sableux.

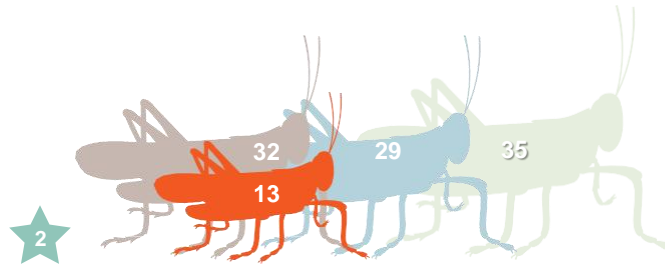
Les mâles patrouillent sur de longues distances en période d'activité, ils décrivent des vas-et-vient au-dessus de l'eau dans les zones ombragées. Les femelles se déplacent moins et sont difficiles à observer. Les larves chassent à l'affût enfouies dans le sable et sont peu sensibles aux crues.

La période de vol s'étend de juillet à août.



©S. Lethuillier

GROUPE ORTHOPTÈRES



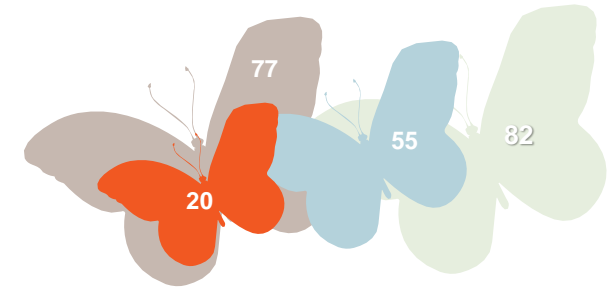
 **Zoom sur le Criquet ensanglanté**

Le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) est un insecte orthoptère de la famille des Acrididae. Les mâles mesurent entre 12 et 25 mm, tandis que les femelles atteignent 26 à 39 mm. Cet insecte se distingue par ses marques rouges sur les fémurs et ses tibias jaunes avec des épines noires. Il fréquente les prairies humides, les marais et les bords de rivières, et se nourrit principalement de végétaux. Les femelles pondent leurs œufs dans le sol ou dans la végétation basse, où ils passent l'hiver avant d'éclore au printemps.



©iNaturalist

GROUPE PAPILLONS DE JOUR



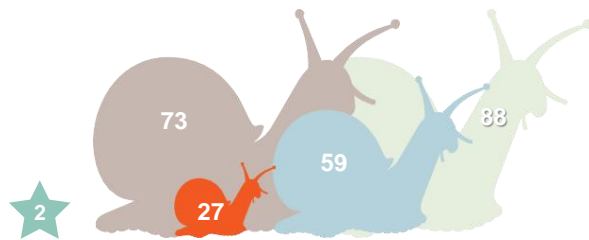
 **Zoom sur le Vulcain**

Le vulcain (*Vanessa atalanta*) est un papillon de taille moyenne appartenant à la famille des Nymphalidae. Il se distingue par ses ailes marron à noir avec des bandes transversales orange à rouge vif et des taches blanches. On le trouve dans tout l'hémisphère nord, notamment en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La femelle pond ses œufs sur les orties, qui servent de nourriture aux chenilles. Ce papillon est également connu pour ses migrations impressionnantes, parcourant de longues distances entre ses zones de reproduction et d'hivernage.



©iNaturalist

GROUPE MOLLUSQUES

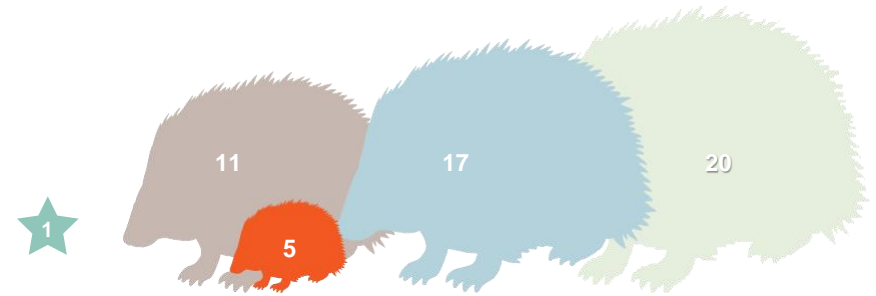


GROUPE GASTÉROPODES



GROUPE BIVALVES

GROUPE MAMMIFÈRES



 **Zoom sur l'Ancyle des fleuves**

Ce Gastéropode vit dans les eaux courantes bien oxygénées, dans des zones lentes de ruisseaux et torrents, ou encore sur/sous des pierres en bordure des lacs.

Sa coquille, en forme de bonnet phrygien (6 à 8 mm de longueur), varie du jaune au brun-foncé, elle est translucide, et lui confère une capacité de camouflage (imitation de la couleur des pierres) pour échapper à ses prédateurs.

L'Ancyle des fleuves est sédentaire, en raison de sa faible aptitude à se déplacer.

Comme tous les Gastéropodes, il est hermaphrodite ; il pratique majoritairement l'autofécondation pour se reproduire. L'Ancyle des fleuves ne possède pas de poumon, sa respiration se fait par la peau.



©T. Durr

 **Zoom sur les Pisidies**

Pisidium est un genre de petits bivalves d'eau douce. Ils sont présents dans différents habitats en France comme les rivières, les étangs et les mares.

Si les coquilles de ces bivalves sont présentes en quantité suffisante, lors de leur dissolution dans l'eau, les coquilles libèrent du carbonate de calcium dans l'eau, et vont avoir pour effet d'augmenter le pH de l'eau.



©T. Durr

 **Zoom sur le Blaireau européen**

Ce mustélidé est le plus gros représentant de sa famille. Il agit principalement de nuit. Animal sociable, il vit principalement en groupe dirigé par un mâle dominant. Très doué dans son activité de fouisseur, il creuse des galeries ou des terriers dans le sol pouvant s'étendre sur plus de 1000 m² et présenter de multiples accès. Ces édifices souterrains lui permettent de se protéger de ses prédateurs durant la journée. Sa fourrure a pendant longtemps été utilisée pour la création de blaireau, un accessoire de rasage permettant d'étaler la mousse à raser.

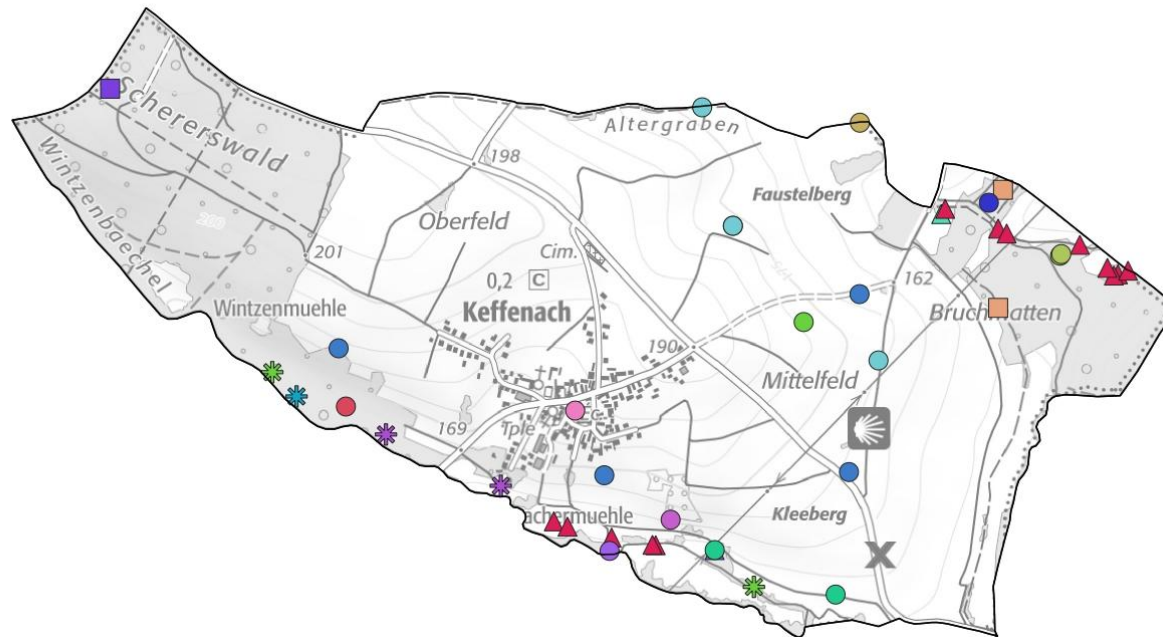


© C. Stenger

ABC 

Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant, des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.



La répartition des espèces à forts enjeux






OISEAUX

-  Bergeronnette printanière
-  Bondrée apivore
-  Chevêche d'Athéna
-  Hypolaïs icterine
-  Martin-pêcheur d'Europe
-  Milan royal
-  Moineau friquet
-  Pic cendré
-  Pie-grièche écorcheur
-  Pouillot fitis
-  Rousserolle effarvatte
-  Tarier pâtre




AMPHIBIENS - REPTILES

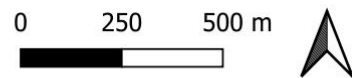
-  Grenouille rousse
-  Salamandre tachetée

INSECTES

-  Cordulégastre annelé
-  Criquet ensanglanté
-  Vulcain

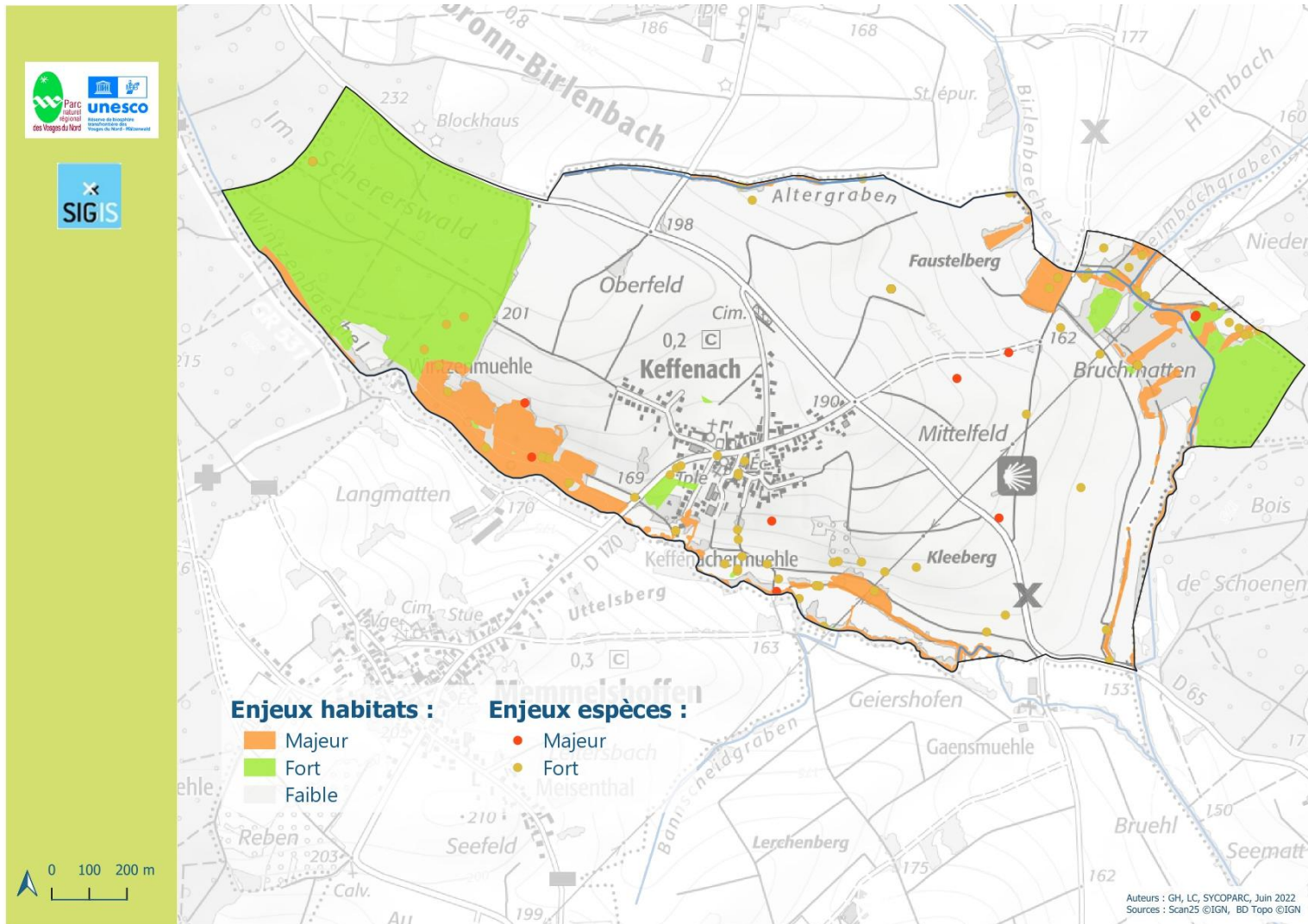
MOLLUSQUES

-  Ancyle des fleuves
-  Massue orientale
-  Pisidie sp.

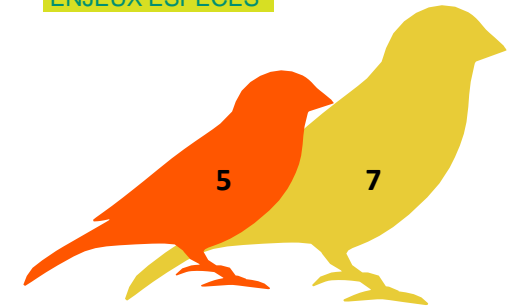


Synthèse des enjeux sur KEFFENACH

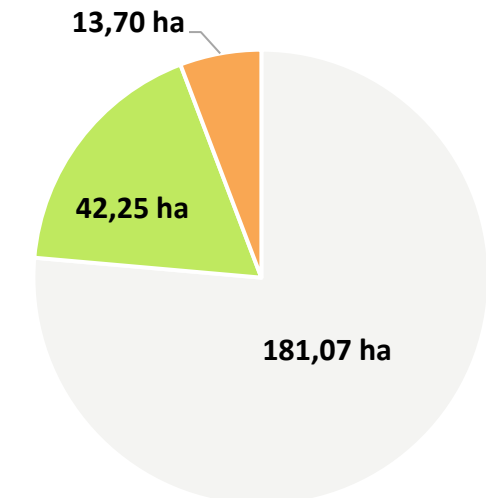
Carte des secteurs à conserver prioritairement

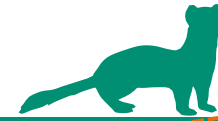


ENJEUX ESPECES



ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL

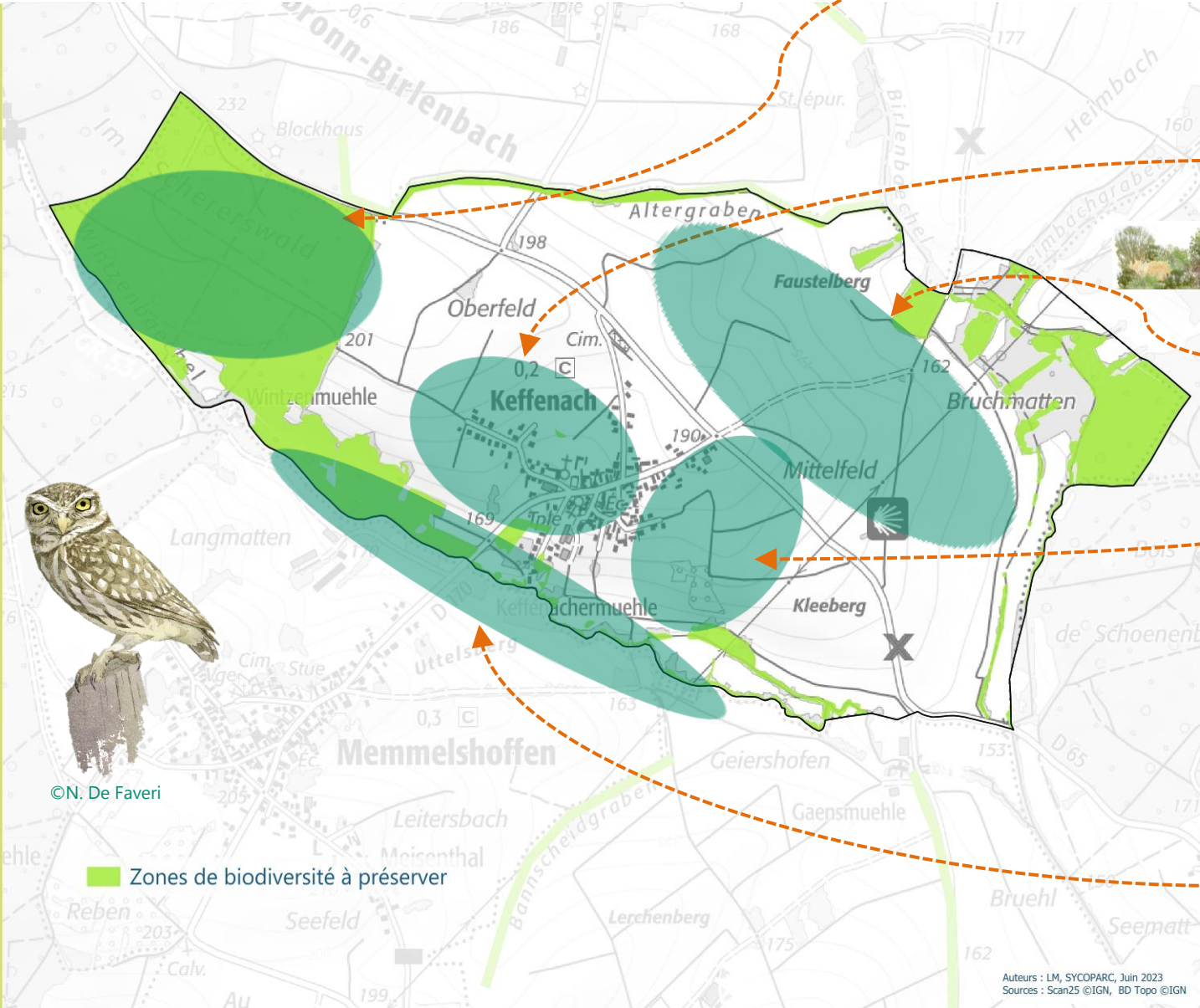




Les actions à envisager sur KEFFENACH




©N. De Favéri



- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
 - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
 - Maintien des arbres morts
 - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
 - Développement de lisières structurées
 - Création de mares forestières
- Promouvoir la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants.
- Favoriser l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.
- Restauration/Création de corridors écologiques dans la matrice agricole : plantation de haies, de bosquets, de bandes non fauchées le long des routes communales ou des chemins agricoles.
- Préservation des prairies de fauche par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour aider les exploitants à poursuivre des gestions douces.
- Fauche tardive et pâturage extensif conseillés.
- Maintien de bandes non fauchées afin de maintenir des fleurs tout l'été pour favoriser les pollinisateurs.
- Préservation des ripisylves afin de conserver les espèces de zones humides menacées. Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.
- Création de mares et préservation de friches humides favorables aux espèces de zones humides.
- Restaurer la fonctionnalité du cours d'eau et conserver des habitats de végétation aquatique.

Pour aller plus loin...

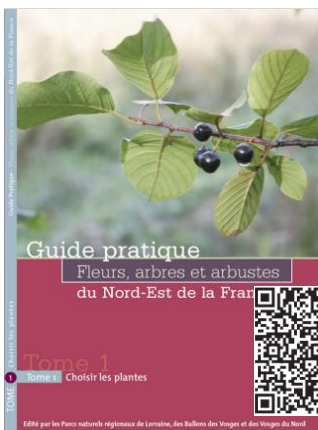
Saisir ses données naturalistes ?



Trouver des financements ?



Choisir et planter des espèces locales



Aider la biodiversité dans les jardins :



Sciences participatives :

VIGIENATURE

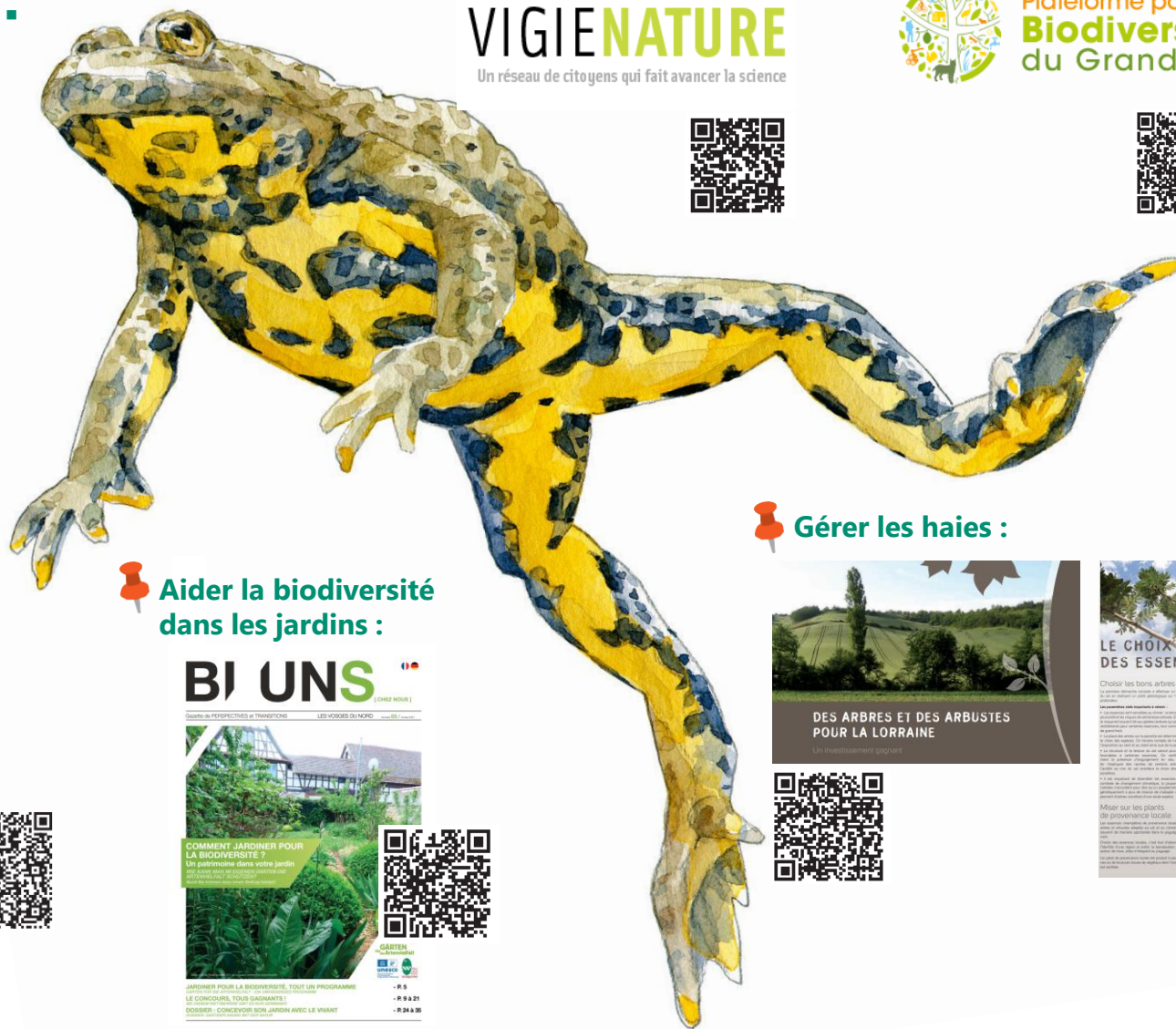
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



Connaissances :



Plateforme pour la **Biodiversité** du Grand Est



Gérer les haies :



Maison du Parc
2 Place du Château
67290 La Petite-Pierre
Accueil +33(0)3 88 01 49 59
www.parc-vosges-nord.fr

Avec le soutien technique et financier de :



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



Office des données naturalistes du Grand Est



Mairie :
20 rue principale,
67250 KEFFENACH
Tél. : 03 88 80 42 34